

*Travaux de la Chambre***LES TRANSPORTS****LES RÉPERCUSSIONS DES TARIFS SUR LES HUILERIES DE COLZA—LES MESURES ENVISAGÉES**

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports. En dépit des fonds qu'il a mis à la disposition des huileries de colza, ce secteur industriel est en train de subir des pertes importantes du fait, principalement, des inégalités et des anomalies qui existent dans le domaine des tarifs de transport et de la concurrence avec les huiles importées de l'étranger sur les marchés du Canada central. Le ministre compte-t-il prendre immédiatement des mesures pour remédier aux sérieuses difficultés que connaissent ces entreprises?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous entretenons des rapports suivis avec les huileries de colza du Canada. Elles apprécient beaucoup, à mon avis, les millions de dollars que nous avons mis à leur disposition pour qu'elles n'aient pas à payer des tarifs de transport supérieurs à ceux en vigueur au moment du blocage des tarifs, en 1973. Je pense que lorsque le député affirme que toutes ces entreprises perdent de l'argent, il se trompe.

● (1502)

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, le ministre ignore peut-être que les usines de Saskatoon et de Lloydminster accusent des pertes importantes, selon du moins ce qu'on annonçait hier. Comme la Commission Hall a étudié à fond les problèmes et les possibilités des entreprises de broyage de colza de l'Ouest, et qu'elle a ensuite présenté plusieurs recommandations précises qui portent par exemple sur les tarifs de transport réglementaires applicables au colza et à ses sous-produits, le ministre veut-il nous donner l'assurance qu'il va appliquer les recommandations de la Commission Hall à l'égard du colza et de ses produits?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, le député sait que nous nous employons très activement à réaliser les objectifs et à appliquer les recommandations de la Commission Hall. Comme toute première initiative prise dans les mois qui ont suivi le dépôt de son rapport, nous avons obtenu 100 millions de dollars en crédits nouveaux pour le programme de remise en état des embranchements ferroviaires. Nous avons consacré des crédits additionnels au programme des tarifs de transport du colza, ce qui prouve de façon tout à fait concrète, en cette période d'austérité fiscale, l'intérêt que le gouvernement porte à nos céréaliculteurs de l'Ouest, et ils le comprennent bien là-bas.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**DÉCLARATION HEBDOMADAIRE**

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aime-rais poser au leader du gouvernement à la Chambre la question habituelle au sujet de nos travaux. Quelles sont à ce sujet les intentions du gouvernement pour le reste de la semaine et pour celle qui vient? A-t-il l'intention de répondre aujourd'hui, ou de faire des observations au sujet de la question de privilège

[M. Clark.]

que j'ai soulevée relativement à la décision du juge Evans? Pourrait-il nous donner un supplément de précisions sur le moment où sera présenté le projet de loi modifiant la loi sur l'emploi dans la Fonction publique? Et finalement, je le prierai de nous dire s'il ne voudrait pas désigner la journée de mardi prochain comme jour réservé à l'opposition?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je répondrai au député que je veux bien désigner la journée de mardi prochain et aussi, si cela convient, celle de vendredi comme jours réservés à l'opposition. Je ne suis pas en mesure de dire à quel moment les modifications à la loi sur l'emploi dans la Fonction publique seront présentées. Il y aura pour la semaine à venir, évidemment, la poursuite de l'étude du bill relativ à la loi de l'impôt sur le revenu, en deuxième lecture et à l'étape du comité.

Je reprends la liste donnée jeudi dernier par le secrétaire parlementaire, avec cette réserve que j'aimerais, si possible, appeler avant les autres travaux la deuxième lecture et le renvoi en comité du bill C-8.

Quant à la question de privilège dont le député a parlé, je suis en mesure d'y répondre aujourd'hui si la Chambre le désire. Je m'étais dit qu'il serait peut-être préférable d'attendre que l'étude du projet de loi sur l'impôt soit terminée. Je puis le faire lundi, si vous le préférez, ou aujourd'hui.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je crois que mon collègue m'a posé une question. D'abord, de la façon dont je comprends ce qu'il a dit à propos du vendredi qu'il veut bien désigner comme jour de l'opposition, qu'il soit entendu clairement que, dans son esprit, ce deuxième jour désigné serait vendredi de la semaine prochaine. Quant à la question de privilège, elle revêt une certaine importance et je crois que la Chambre serait reconnaissante au ministre s'il y répondait dès aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au leader du gouvernement à la Chambre à propos de nos travaux. Comme il le sait, nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons souffert de son absence, et les choses se sont quelque peu gâtées du côté ministériel. La question du jour du Patrimoine national est l'une de celles qui ont été escamotées. Comme le sait le ministre, au cours de la dernière session le gouvernement a présenté un bill visant à instituer le jour du Patrimoine national et à apporter certains changements quant aux autres congés. D'après les réponses qu'on a données à plusieurs questions que j'ai moi-même posées, nous avons été amenés à croire que cette affaire serait réglée à temps pour que le jour du Patrimoine national soit observé en février 1978. Malgré le fait que le gouvernement semble avoir abandonné l'idée à en juger par une malheureuse déclaration de l'un des collègues du ministre, puis-je demander à celui-ci si l'on songe encore à instituer le jour du Patrimoine national, en langue anglaise, française et gaélique?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, ma réponse aux deux premières parties de la question est non.